



146 RUE DE PICPUS
75012 PARIS

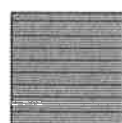
**Copie certifiée
conforme**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Hebert', with a horizontal line drawn underneath.

Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2022

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	24 604 163		24 604 163	15 653 153
Chiffres d'affaires nets	24 604 163		24 604 163	15 653 153
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			28 000	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			36 762	
Autres produits			12 836	15 966
PRODUITS D'EXPLOITATION			24 681 762	15 669 119
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			7 065 935	5 645 760
TOTAL charges externes :			7 065 935	5 645 760
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			344 765	239 756
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 738 843	1 286 866
Charges sociales			705 408	524 855
TOTAL charges de personnel :			2 444 251	1 811 722
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			9 816	12 455
Dotations aux provisions pour risques et charges				2 308
TOTAL dotations d'exploitation :			9 816	14 763
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			22 894	7 114
CHARGES D'EXPLOITATION			9 887 661	7 719 114
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			14 794 101	7 950 006

Compte de Résultat (Seconde Partie)

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	14 794 101	7 950 006
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	439 513	102 095
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	439 513	102 095
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	15 468	19 973
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	15 468	19 973
RÉSULTAT FINANCIER	424 045	82 122
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	15 218 146	8 032 128
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		109
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	110 900	
	110 900	109
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	22 253	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		58 695
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	17 000	
	39 253	58 695
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	71 647	(58 586)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	3 773 748	2 054 853
TOTAL DES PRODUITS	25 232 175	15 771 324
TOTAL DES CHARGES	13 716 130	9 852 635
BÉNÉFICE OU PERTE	11 516 045	5 918 689

BCRH & Associés
Commissaire aux Comptes
35, rue de Rome
75008 - PARIS

ARCADE Finance
Commissaire aux Comptes
128, rue de la Boetie
75008 - PARIS

M2i SCRIBTEL

Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 €

146/148, rue de Picpus
75012 Paris

393 367 867 R.C.S Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée Générale d'approbation des comptes relative
à l'exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée Générale de la société M2i SCRIBTEL,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société M2i SCRIBTEL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

V - Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

VI - Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 15 juin 2023



BCRH & Associés
Paul GAUTEUR



ARCADE Finance
Geneviève BRICE

*Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie régionale de Paris*

Bilan Actif

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	2 160		2 160	
Créances clients et comptes rattachés	6 427 432	34 316	6 393 116	3 011 984
Autres créances	36 860 949		36 860 949	23 694 394
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	43 290 541	34 316	43 256 225	26 706 378
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 627 124		3 627 124	6 386 458
Charges constatées d'avance	55 233		55 233	245
TOTAL disponibilités et divers :	3 682 357		3 682 357	6 386 703
ACTIF CIRCULANT	46 972 898	34 316	46 938 581	33 093 081
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	46 972 898	34 316	46 938 581	33 093 081

Bilan Passif

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	18 986 870	16 068 181
Résultat de l'exercice	11 516 045	5 918 689
TOTAL situation nette :	30 524 915	22 008 870
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	30 524 915	22 008 870
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	37 000	130 900
Provisions pour charges	8 804	26 226
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	45 804	157 126
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		8 653
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	12 777 003	8 958 890
TOTAL dettes financières :	12 777 003	8 967 543
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	20 865	20 865
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 721 164	1 264 765
Dettes fiscales et sociales	479 441	341 203
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	87 837	
TOTAL dettes diverses :	2 288 442	1 605 968
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 281 553	332 710
DETTES	16 367 863	10 927 086
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	46 938 581	33 093 081

Compte de Résultat (Première Partie)

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	24 604 163		24 604 163	15 653 153
Chiffres d'affaires nets	24 604 163		24 604 163	15 653 153
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			28 000	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			36 762	
Autres produits			12 836	15 966
PRODUITS D'EXPLOITATION			24 681 762	15 669 119
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			7 065 935	5 645 760
TOTAL charges externes :			7 065 935	5 645 760
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			344 765	239 756
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 738 843	1 286 866
Charges sociales			705 408	524 855
TOTAL charges de personnel :			2 444 251	1 811 722
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			9 816	12 455
Dotations aux provisions pour risques et charges				2 308
TOTAL dotations d'exploitation :			9 816	14 763
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			22 894	7 114
CHARGES D'EXPLOITATION			9 887 661	7 719 114
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			14 794 101	7 950 006

Compte de Résultat (Seconde Partie)

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	14 794 101	7 950 006
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	439 513	102 095
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	439 513	102 095
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	15 468	19 973
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	15 468	19 973
RÉSULTAT FINANCIER	424 045	82 122
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	15 218 146	8 032 128
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		109
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	110 900	
	110 900	109
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	22 253	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		58 695
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	17 000	
	39 253	58 695
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	71 647	(58 586)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	3 773 748	2 054 853
TOTAL DES PRODUITS	25 232 175	15 771 324
TOTAL DES CHARGES	13 716 130	9 852 635
BÉNÉFICE OU PERTE	11 516 045	5 918 689

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 46.938.581 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 11.516.045 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 28 avril 2023.

Faits caractéristiques de l'exercice :

L'Associé unique a décidé le 12 décembre 2022 de procéder à la distribution de dividendes par incorporation de réserves pour un montant de 3 000 000 €.

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture :

Néant

Principes comptables :

Les comptes arrêtés sont présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires actuellement en vigueur en France et en particulier préconisées par la Plan comptable général notamment au regard du nouveau règlement ANC 2014-03 (arrêté du 8 septembre 2014, annexe III, art. 1).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément :

- aux hypothèses de bases :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément :

- aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
- aux règles sur les actifs, amortissements et dépréciations

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

M2i Scribtel fait partie du périmètre de consolidation de PROLOGUE, tête de Groupe. La méthode de consolidation retenue est celle de l'intégration globale en raison de sa détention à hauteur de 67,47 %.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Néant

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Primes de remboursement des obligations

Néant

Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite a fait l'objet d'une provision dans les comptes.

Le montant de la provision en matière d'indemnités de fin de carrière, selon les éléments démographiques et les paramètres retenus, s'élève au 31/12/2022 à 8.804 euros.

Pour déterminer le montant de cette indemnité nous avons utilisé les paramètres techniques suivants :

- table de mortalité : INSEE 2018
- taux d'actualisation : 3,77 %
- méthode de calcul : Méthode rétrospective des unités de crédits projetées (P.B .O.)
- durée résiduelle d'activité : 20,62 ans

Divers :

Le montant des honoraires CAC au titre de l'exercice s'élèvent à 18.000 € dont 0 € au titre des autres Services Autres que la Certification des Comptes.

Intégration Fiscale:

A compter de l'exercice 2010 la société a opté pour le régime d'intégration fiscale pour le groupe, constitué d'elle-même, de sa société mère M2i Formation et d'une autre filiale de cette dernière, M2i Tech.

La société applique les règles du droit commun, à savoir, la mère, M2i détenant 100% du capital de ses filiales, est seule redevable de l'IS sur l'ensemble des sociétés figurant dans le périmètre d'intégration.

La charge d'impôt issue de l'intégration fiscale s'élève à 3.118.113€.

La contrepartie a été enregistrée en dettes d'intégration fiscale à l'égard de la société mère M2i Formation.

Créances Clients & Débiteurs divers :

a - Créances clients : Les créances faisant l'objet d'une cession par voie de subrogation à la société d'affacturage ne figurent plus au poste Clients dès leur cession.

Le montant des créances cédées et non échues au 31 décembre 2022 s'élève à 3.053 K€ ; La quasi-totalité de ces créances étant assurée par le Factor (GE FACTO France), dans le cadre du contrat Groupe signé le 16 mars 2016 par Prologue (précédemment O2i) pour l'ensemble des entités qu'elle détient.

b - Débiteurs divers : Le poste « débiteurs divers » comprend 1.129 K€ de comptes de Fonds de Garantie auprès de la société d'affacturage, et autres créances indisponibles.

État des Échéances des Créances et Dettes

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/22 au 31/12/22

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	14 684		14 684
Autres créances clients	6 412 748	6 412 748	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	45 305	45 305	
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	35 680 685	35 680 685	
Débiteurs divers	1 134 959	1 134 959	
TOTAL de l'actif circulant :	43 288 381	43 273 697	14 684
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	55 233	55 233	

TOTAL GÉNÉRAL	43 343 613	43 328 929	14 684
----------------------	-------------------	-------------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 721 164	1 721 164		
Personnel et comptes rattachés	225 789	225 789		
Sécurité sociale et autres organismes	168 881	168 881		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	84 771	84 771		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	12 777 003	12 777 003		
Autres dettes	87 837	87 837		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 281 553	1 281 553		

TOTAL GÉNÉRAL	16 346 998	16 346 998		
----------------------	-------------------	-------------------	--	--

Produits à Recevoir

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/22 au 31/12/22

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	3 135 150 700
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	3 135 850

Charges à Payer

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/22 au 31/12/22

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	481 566
Dettes fiscales et sociales	176 629
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	23 691
TOTAL	681 887

Charges et Produits Constatés d'Avance

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/22 au 31/12/22

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	55 233	1 281 553
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	55 233	1 281 553

Composition du Capital Social

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/22 au 31/12/22

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	20000	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	20000	1

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/22 au 31/12/22

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	15 218 146	3 804 536
Résultat exceptionnel (hors participation)	71 647	17 912
Résultat comptable (hors participation)	15 289 793	3 822 448

Engagements Financiers

M2i SCRIBTEL

Période du

01/01/22

au 31/12/22

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	

	TOTAL	
--	-------	--

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

										TOTAL	
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--

Eléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

M2i SCRIBTEL

Période du

01/01/22

au 31/12/22

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	35 680 685		
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	12 777 003		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/22 au 31/12/22

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Prestations de Formation	24 371 569
Produits des Activités Annexes	232 594

TOTAL	24 604 163
-------	------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
France	24 600 663
Europe	3 500

TOTAL	24 604 163
-------	------------

Effectif Moyen

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	10	6
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	9	39
Ouvriers		
TOTAL	19	45

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/22 au 31/12/22

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
PROLOGUE	SA	27 539 129	101 Av. Laurent Cély 92230 GENNEVILLIERS

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Taux prévisionnel d'imposition :

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements Provisions règlementées : - amortissements dérogatoires - provisions pour hausse des prix - provisions pour fluctuation des cours Autres :	

TOTAL DES ACCROISSEMENTS	
---------------------------------	--

Allègements Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation : - pour congés payés - participation des salariés Autres :	
--	--

TOTAL DES ALLÈGEMENTS	
------------------------------	--

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

M2i SCRIBTEL

Société a responsabilité limitée au capital de 20.000 Euros
Siège social : 146/148 rue de Picpus Paris
393 367 867 R.C.S Paris

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 30 juin,
A dix heures quarante-cinq minutes,

La société M2i, Société anonyme, dont le siège social est situé au 146-148 rue de Picpus 75012 Paris, immatriculée sous le numéro 333 544 153 RCS PARIS, représentée par Monsieur Georges SEBAN, Associée unique de la société "M2i SCRIBTEL ", dont les principales caractéristiques sont visées en en-tête et dont le Gérant, Monsieur Georges SEBAN, préside la présente séance,

Connaissance prise des documents suivants :

- la copie de la convocation du Commissaire aux Comptes,
- le rapport de gestion de la gérance,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- la liste des conventions de l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte des projets de décisions,

Est appelée à se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- *Lecture du rapport de gestion de la gérance,*
- *Lecture des Rapports du Commissaire aux comptes,*
- *Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et affectation des résultats,*
- *Conventions de l'article L. 223-19 du Code de commerce et approbation le cas échéant,*
- *Quitus à la gérance*
- *Pouvoirs.*

Le président de l'Assemblée donne lecture du rapport de gestion et des rapports du Commissaire aux Comptes.

Le président constate que le cabinet Arcade Finance, Commissaire aux Comptes titulaire régulièrement convoqué, est présent. Le cabinet BCRH & Associés, Commissaire aux Comptes co-titulaire, régulièrement convoqué, est absent.

Madame Zahia AMGHAR, membre représentant du Comité Social et Economique, régulièrement convoquée est absente.

L'associée unique prend ensuite les décisions suivantes,

PREMIERE DECISION

Après avoir recueilli toutes les explications et les précisions nécessaires pour lui permettre de se prononcer en toute connaissance de cause et après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi



par la gérance ainsi que le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels 2022, l'Associée unique approuve lesdits rapports et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont présentés et qui laissent apparaître un bénéfice de **11.516.045 €**.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à **11.516.045 €** de la manière suivante :

au compte " Report à nouveau ", qui de
est ainsi porté à

18.986.870 €
30.502.915 €

L'Associée unique prend acte, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il a été versé, au titre des trois derniers exercices sociaux, les dividendes suivants :

Exercice	Distribution globale	Dividende par part
2020	0 €	0
2021	0 €	0
2022	3.000.000 €	150 €

Conformément aux articles 145 et 216 du CGI concernant le régime optionnel des sociétés mères et filiales, le dividende est exonéré de l'impôt sur les sociétés sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges de 5%. S'agissant d'une distribution réalisée au sein d'un groupe fiscal, le taux de cette quote-part de frais et charges est fixé à 1%.

TROISIEME DECISION

L'Associée unique, après lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, tel que visé à l'article L 223-19 du Code de Commerce, et statuant sur ce rapport, en approuve les termes et les opérations qui y sont décrites.

QUATRIEME DECISION

Quitus est donné à Monsieur Georges Seban, Gérant, pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

CINQUIEME DECISION

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par M. Georges Seban en qualité de Gérant et de représentant de l'Associée unique.



M2I Associée unique
représentée par M. Georges SEBAN



Gérant
M. Georges SEBAN

M2i SCRIBTEL

Société a responsabilité limitée au capital de 20.000 Euros
Siège social : 146/148 rue de Picpus Paris
393 367 867 R.C.S Paris

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 30 juin,
A dix heures quarante-cinq minutes,

La société M2i, Société anonyme, dont le siège social est situé au 146-148 rue de Picpus 75012 Paris, immatriculée sous le numéro 333 544 153 RCS PARIS, représentée par Monsieur Georges SEBAN, Associée unique de la société "M2i SCRIBTEL ", dont les principales caractéristiques sont visées en en-tête et dont le Gérant, Monsieur Georges SEBAN, préside la présente séance,

Connaissance prise des documents suivants :

- la copie de la convocation du Commissaire aux Comptes,
- le rapport de gestion de la gérance,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- la liste des conventions de l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte des projets de décisions,

Est appelée à se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- *Lecture du rapport de gestion de la gérance,*
- *Lecture des Rapports du Commissaire aux comptes,*
- *Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et affectation des résultats,*
- *Conventions de l'article L. 223-19 du Code de commerce et approbation le cas échéant,*
- *Quitus à la gérance*
- *Pouvoirs.*

Le président de l'Assemblée donne lecture du rapport de gestion et des rapports du Commissaire aux Comptes.

Le président constate que le cabinet Arcade Finance, Commissaire aux Comptes titulaire régulièrement convoqué, est présent. Le cabinet BCRH & Associés, Commissaire aux Comptes co-titulaire, régulièrement convoqué, est absent.

Madame Zahia AMGHAR, membre représentant du Comité Social et Economique, régulièrement convoquée est absente.

L'associée unique prend ensuite les décisions suivantes,

PREMIERE DECISION

Après avoir recueilli toutes les explications et les précisions nécessaires pour lui permettre de se prononcer en toute connaissance de cause et après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi



par la gérance ainsi que le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels 2022, l'Associée unique approuve lesdits rapports et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont présentés et qui laissent apparaître un bénéfice de **11.516.045 €**.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à **11.516.045 €** de la manière suivante :

au compte " Report à nouveau ", qui de
est ainsi porté à

18.986.870 €
30.502.915 €

L'Associée unique prend acte, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il a été versé, au titre des trois derniers exercices sociaux, les dividendes suivants :

Exercice	Distribution globale	Dividende par part
2020	0 €	0
2021	0 €	0
2022	3.000.000 €	150 €

Conformément aux articles 145 et 216 du CGI concernant le régime optionnel des sociétés mères et filiales, le dividende est exonéré de l'impôt sur les sociétés sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges de 5%. S'agissant d'une distribution réalisée au sein d'un groupe fiscal, le taux de cette quote-part de frais et charges est fixé à 1%.

TROISIEME DECISION

L'Associée unique, après lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, tel que visé à l'article L 223-19 du Code de Commerce, et statuant sur ce rapport, en approuve les termes et les opérations qui y sont décrites.

QUATRIEME DECISION

Quitus est donné à Monsieur Georges Seban, Gérant, pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

CINQUIEME DECISION

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par M. Georges Seban en qualité de Gérant et de représentant de l'Associée unique.



M2I Associée unique
représentée par M. Georges SEBAN



Gérant
M. Georges SEBAN

M2i SCRIBTEL

Société à responsabilité limitée au capital de 20.000 Euros
Siège social : 146/148 rue de Picpus Paris
393 367 867 R.C.S Paris

RAPPORT DE GESTION 2022

PRESENTE A L'ASSOCIEE UNIQUE LE 30 JUIN 2023

Chère Associée,

Je vous ai conviée, conformément à la loi et aux statuts de notre société pour vous donner connaissance du rapport que j'ai établi sur la marche des affaires de notre société au cours de cet exercice social clos le 31 décembre 2022.

J'ai l'honneur de soumettre ce rapport à votre appréciation en même temps que le bilan, le compte de résultat et l'annexe, établis au 31 décembre 2022.

Je vous rappelle que, conformément aux prescriptions légales, tous ces documents sont restés à votre disposition au siège social pendant les quinze jours avant cette réunion, en même temps que l'inventaire.

Je vous demande de m'en donner acte.

1. Situation de la société durant l'exercice social

Au cours de cet exercice social, un chiffre d'affaires d'un montant de 24.604.163 € a été réalisé contre 15.653.153 € au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'est élevé à **24.681.762 €**.

La société a supporté des charges d'exploitation d'un montant global de **9.887.661 €**.

Les postes de charges sont les suivants :

- Achats de marchandises :	0 €
- autres achats et charges externes :	7.065.935 €
- impôts, taxes et versement assimilés :	344.765 €
- salaires et traitements :	1.738.843 €
- charges sociales :	705.408 €
- dotation aux provisions sur actif circulant	9.816 €
- dotation aux provisions pour risques et charges	0 €
- autres charges :	22.894 €

L'exploitation a ainsi généré un résultat positif de **14.794.101 €**

Compte tenu d'un résultat financier égal à **424.045 €**, d'un résultat exceptionnel de 71.647 €, d'un impôt sur les bénéfices de **3.773.748 €** ; le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de **11.516.045 €**.

Pour rappel, M2i et sa filiale M2i Scribtel est en intégration fiscale.

2. Règles et méthodes comptables

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

3. Activité en matière de recherche et de développement

Notre société n'a comptabilisé aucun frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

4. Affectation du résultat

Je vous propose d'affecter le bénéfice qui s'élève à **11.516.045 €** de la manière suivante :

au compte " Report à nouveau ", qui de	18.986.870 €
est ainsi porté à	30.502.915 €

5. Dividendes antérieurs

Je vous demanderai de prendre acte, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il a été versé, au titre des trois derniers exercices sociaux, les dividendes suivants :

Exercice	Distribution globale	Dividende par part
2020	0 €	0
2021	0 €	0
2022	3.000.000 €	150 €

Conformément aux articles 145 et 216 du CGI concernant le régime optionnel des sociétés mères et filiales, le dividende est exonéré de l'impôt sur les sociétés sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges de 5%. S'agissant d'une distribution réalisée au sein d'un groupe fiscal, le taux de cette quote-part de frais et charges est fixé à 1%.

6. Dépenses non déductibles fiscalement

Je vous précise, en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que la société n'a effectué aucune dépense ni engagé aucune charge non déductible du résultat fiscal au sens de l'article 39-4 du même Code.

7. Conventions visées par les articles L 223-19 et suivants du Code de Commerce

Toutes informations utiles ont été communiquées au Commissaire aux Comptes afin de lui permettre d'établir son rapport spécial sur les conventions visées par les articles L223-19 et suivants du Code de Commerce.

Il vous sera donné lecture de ce rapport.

8. Filiales et participations

Je vous rappelle que notre société ne détient aucune participation dans quelque société que ce soit.

9. Mandats

-Gérance

Il est rappelé que par une Décision du 26 octobre 2015, Monsieur Georges SEBAN a été nommé en qualité de Gérant de M2i Scribtel SARL pour une durée indéterminée.

-Commissaires aux comptes

Je rappelle qu'il a été procédé par décision en date du 30 juin 2014, à la nomination, pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, de :

- ARCADE FINANCE, (RCS Paris 519 298 202), domicilié au 128 rue La Boétie – 75008 PARIS, en tant que Commissaire aux comptes titulaire ;

Par Décision en date du 30 juin 2020, le Président a renouvelé le mandat de ARCADE FINANCE, (RCS Paris 519 298 202), domicilié au 128 rue La Boétie – 75008 PARIS, en tant que Commissaire aux comptes titulaire ; pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'issue des Décisions de l'associée unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Par Décision du 30 juin 2022, le Président a nommé en qualité de Commissaire aux comptes co-titulaire : Cabinet BCRH & Associés, domicilié au 35-37 rue de Rome, 75008 - Paris, représenté par Monsieur Paul GAUTEUR, pour une durée de six ans soit jusqu'à la Décision de l'Associée unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

10. Approbation des comptes et quitus

En cas d'accord de votre part, je vous demanderai de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils vous sont présentés, de me donner quitus pour ma gestion et d'approuver les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, le cas échéant.

11. Faits marquants et perspectives d'avenir

Le rythme d'activité enregistré en 2022 s'est maintenu sur de très nombreux projets en cours de développement. La société a connu un rebond de son activité sur l'ensemble 2022 avec le succès confirmé de ses cursus de formation IT, Digital et Management disponibles en mode présentiel et 100% distanciel.

Je me tiens à votre disposition pour vous donner toutes explications complémentaires dont vous pourriez avoir besoin.

Le Gérant

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Seban', followed by a horizontal line.

ANNEXE

Délais de paiement des fournisseurs et des clients de M2i Scribtel

Conformément à l'arrêté du 6 avril 2016 pris en application de l'article D. 441-4 du Code de Commerce, Les délais de paiement des factures fournisseurs s'analysent comme suit au 31 décembre 2022 :

Factures reçues et émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

	Article D. 441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (j) (indicatif)	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et plus	Total (1 j et plus)	0 j (indicatif)	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et plus	Total (1 j et plus)
(A) Tranches de retard de paiement :												
Nombre de factures concernées						449						2343
Montant total des factures concernées T.T.C		614.272	16.246	11.814		642.332		1.314.625	221.056	122.991	1.550.745	3.209.418
Pourcentage du montant total des achats T.T.C de l'exercice		9%	0%	0%		9%						
Pourcentage du chiffre d'affaires T.T.C de l'exercice								5%	1%	0%	6%	13 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels						Délais contractuels					



146 RUE DE PICPUS
75012 PARIS

**Copie certifiée
conforme**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Hebert', with a horizontal line drawn underneath it.

Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2022

Copie certifiée
conforme

Bilan



Bilan Actif

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	2 160		2 160	
Créances clients et comptes rattachés	6 427 432	34 316	6 393 116	3 011 984
Autres créances	36 860 949		36 860 949	23 694 394
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	43 290 541	34 316	43 256 225	26 706 378
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 627 124		3 627 124	6 386 458
Charges constatées d'avance	55 233		55 233	245
TOTAL disponibilités et divers :	3 682 357		3 682 357	6 386 703
ACTIF CIRCULANT	46 972 898	34 316	46 938 581	33 093 081
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	46 972 898	34 316	46 938 581	33 093 081

Bilan Passif

M2i SCRIBTEL

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	18 986 870	16 068 181
Résultat de l'exercice	11 516 045	5 918 689
TOTAL situation nette :	30 524 915	22 008 870
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	30 524 915	22 008 870
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	37 000	130 900
Provisions pour charges	8 804	26 226
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	45 804	157 126
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		8 653
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		8 958 890
Emprunts et dettes financières divers	12 777 003	
TOTAL dettes financières :	12 777 003	8 967 543
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	20 865	20 865
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 721 164	1 264 765
Dettes fiscales et sociales	479 441	341 203
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	87 837	
TOTAL dettes diverses :	2 288 442	1 605 968
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 281 553	332 710
DETTES	16 367 863	10 927 086
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	46 938 581	33 093 081